

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MAIRE

La CGT des territoriaux, consciente que le service à la personne est un véritable service public en pleine évolution, souhaite qu'il soit pris en compte les revendications du personnel qui devra travailler les soirs, week-ends et jours fériés.

La CGT reconnaît que la notion de volontariat a été entendue par nos élus et l'administration. Mais cette notion ne doit pas entraîner obligatoirement un changement de service.

Lors du CTP du 16 juin dernier, nous avons été informés que les agents allaient être reçus individuellement afin de connaître leur position.

La CGT des territoriaux avait dénoncé en son temps les pressions que ce personnel avait subies.

Afin que nos collègues puissent s'exprimer librement, nous demandons à être présents lors de ces entretiens pour garantir le respect de leur positionnement.

D'autre part, la CGT des territoriaux soutient le personnel dans sa demande d'augmentation de la prime d'astreinte pour les interventions des week-ends et jours fériés.

De ce fait, nous demandons à être reçus rapidement afin de négocier ces points.

Le bureau syndical